

## **PROCES VERBAL DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2020**

Compte tenu de la contrainte de confinement liée à la crise sanitaire, la session de printemps 2020 s'est déroulée en visio-conférence totale. Elle a eu lieu les 4, 5, 6, 7 et 11 mai 2020. Le planning a été adapté aux contraintes des membres de la section.

Les conditions de travail inédites et les diverses contraintes (techniques et d'emploi du temps) ne nous ont pas permis d'organiser les séances habituelles d'échange avec la DI Astrid LAMBRECHT et la DAS Thérèse HUET. Elles seront organisées lors de la session d'automne 2020.

### **1. ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2020. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SESSION DE D'AUTOMNE 2019**

Le PV de la session d'automne 2019 est adopté à l'unanimité. L'ordre du jour de la session est acté.

### **2. EVALUATIONS**

Lors de la session, la section a examiné 83 dossiers répartis comme suit :

- 48 évaluations de chercheurs à mi-vague,
- 1 évaluation permanente par une 2<sup>ème</sup> section ou CID,
- 1 demande de changement d'affectation,
- 6 renouvellement d'association au CNRS,
- 5 changements de direction d'unité,
- 3 renouvellements de GDR,
- 6 dossiers de 1<sup>ère</sup> demande d'éméritat,
- 7 dossiers de renouvellement d'éméritat,
- 1 expertise (projet ou suivi ou intégration d'équipe ou restructuration),
- 5 dossiers de reconstitution de carrière.

Une demande de pertinence sur un renouvellement de projet d'association au CNRS n'a pas été traitée, le dossier d'expertise de l'Hcéres n'ayant pas été fourni. Il sera traité à la session d'automne.

### **3. DELEGATIONS**

La section a donné un avis pour 42 dossiers de demande de délégation.

-----

*Nota : Les propos sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique, n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions des Instituts du CNRS.*